



carte de résident de 10 ans

Par **aminade**, le **11/01/2010** à **14:34**

Bonjour,

voilà je vous expose mon cas.

je suis une ressortissante Allemande, mariée à un Algérien. Mon époux est en France ou il a fait ses études, depuis 2002. Il travail en CDI depuis 1 an et demi. Pour l'instant il n'a qu'une carte de séjour d'une année, qu'il doit renouveler chaque année. Nous voulions savoir s'il peut prétendre à une carte de 10 ans. Sachant que moi je l'ai rejoint et je me suis donc installée en France depuis 3 mois.

Voilà merci d'avance pour vos réponses

Cordialement

Par **noura**, le **21/01/2010** à **19:38**

bonjour

tant que vous êtes allemande, le plus simple c'est d'aider votre mari à obtenir ses papiers en Allemagne et par la suite vous pourrez vous installer en France surtout s'il a pu avoir la nationalité de votre pays.